Département des ARDENNES

Arrondissement de VOUZIERS

Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise

2012/8

Paraphe: F5

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Délibération n° DC2012/08

Nombres de membres

En exercice : 126 Présents : 79

Votants: 88 (Dont pouvoirs: 9)

POUR: 88
CONTRE: 00
ABSTENTION: 00

L'an deux mille douze, le vingt trois février, à 19h30, le Conseil de Communauté, dûment convoqué, se réunit à Monthois, sous la présidence de M. Francis SIGNORET.

Date de la convocation : 13/02/2012

M. Raoul MAS est élu secrétaire de séance.

Ayant pouvoir de vote: Mesdames Josette BESTEL; Françoise BONOMME; Régine BRUSA; Françoise BUSQUET; Geneviève COSSON; Véronique DELEHAIE; Marie-Hélène DEVER; Nadine DIDIER; Béatrice FABRITIUS; Ghislaine GATE; Ghislaine JACQUET; Sylvie LEFORT; Annick MAS-PONSARDIN; Pascale MELIN; Marie-Hélène MOREAU; Marie-Paule MULLER; Chantal PETITJEAN; Gisèle PIERSON; Suzanne RAULIN; Anne SEMBENI; Martine VERNEL; Messieurs Michel ADIN; Claude ANCELME; Jean-Pol ARNOULT; Tony BESANCON; Bernard BESTEL; Jean-Pierre BOSCHAT; Jean-Paul BOUILLEAUX; Jacques BOUILLON; Mathieu BOUILLON; Jean-Pierre BOURE; Patrick BROUILLON; René BRUAUX; Roland CANIVENQ; Francis CANNAUX; Michel COLIN; Dominique COLSON; Frédéric COURVOISIER-CLEMENT; Gérard DEGLAIRE; Thierry DEGLAIRE; Jean-Michel DELAHAUT; Roger DERUE; Jean-Claude ETIENNE; Philippe ETIENNE; René FRANCART; Christophe GIOT; Joël GOBERT; Jean-Baptiste GOMEZ; Jacques GROSSELIN; Dominique GUERIN; Dominique HARBOUT; Bertrand HAULIN; Philippe HENRY; Hervé LAHOTTE; Jacques LANTENOIS; Francis LAUNOY; Fabrice LEFEVRE; Denis LEFORT; Jean-Pierre LELARGE; Patrick LESOILLE; Jean-Marc LOUIS; Jacques MACHAULT; Pascal MARBAQUE; Raoul MAS; Frédéric MATHIAS; François MEENS; Claude MOUTON; Daniel NIZET; Jean-Yves PIC; Georges PINCON; Paul PONCIN; André POULAIN; Damien RENARD; Thierry RENAUX; Francis SIGNORET; Gérard SOUDANT; Gildas THIEBAULT; Bruno VALET; Damien ZANDER

Représentés: Madame Françoise CAPPELLE donne pouvoir de vote à M. ANCELME; Madame Chantal GIOT donne pouvoir de vote à M. JC ETIENNE; Madame Mireille TOUZELET donne pouvoir de vote à M. G. DEGLAIRE; Monsieur Régis BARRE donne pouvoir de vote à M. LAHOTTE; Monsieur Eric LETINOIS donne pouvoir de vote à M. SIGNORET; Monsieur Michel MAYEUX donne pouvoir de vote à M. COURVOISIER-CLEMENT; Monsieur Francis POTRON donne pouvoir de vote à M. MATHIAS; Monsieur Gilbert RENARD donne pouvoir de vote à M. D. GUERIN; Monsieur Alain RICKAL donne pouvoir de vote à Mme RAULIN.

OBJET: DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2012

Conformément aux dispositions de l'article 11 de la loi n° 92-125 du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République, codifiées à l'article L.2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), un débat portant sur les orientations budgétaires ainsi que les engagements pluriannuels envisagés se tient obligatoirement au sein des EPCI regroupant au moins une commune de plus de 3 500 habitants dans un délai de deux mois précédant le vote du budget primitif.

Ce débat doit permettre à l'Assemblée délibérante d'être informée de l'évolution de la situation financière de la collectivité et de disposer d'informations sur le contexte économique et réglementaire dans lequel elle évolue.

Ainsi, le Conseil de Communauté ATTESTE de la tenue d'un débat d'orientations budgétaires pour l'exercice 2012.»

Pour extrait certifié conforme, le 24 février 2012

Le Président,

Francis SIGNORE